

Madame, Monsieur,

Vous avez bien voulu attirer mon attention sur les crédits du programme Structures et dispositifs de sécurité routière au sein de la mission budgétaire « Contrôle de la circulation et du stationnement routiers » du Projet de loi de finances pour 2020, et je tenais à vous en remercier.

Dans ce texte, le Gouvernement propose en effet comme vous me l'avez indiqué dans votre mail que plus de 190 millions d'euros soient fléchés vers l'entretien, la modernisation et le déploiement de nouveaux radars.

Toutefois, les chiffres de la sécurité routière montrent bien qu'au cours de ces dernières années la logique du « tout répressif » a atteint ses limites. En effet, si les excès de vitesse constituent un facteur majeur tant en nombre d'accidents qu'en gravité des dommages occasionnés, le déploiement massif de radars ne saurait constituer une solution pour remédier à l'insécurité routière.

C'est pourquoi je partage votre inquiétude concernant l'opportunité du choix du Gouvernement. D'ailleurs, plusieurs députés du groupe Les Républicains ont déposé des amendements que je soutiens visant à flécher ces crédits vers le financement de l'entretien et de l'amélioration du réseau routier national et non vers de nouveaux radars, afin d'ouvrir un débat dans l'hémicycle sur la politique répressive du Gouvernement et la mise en place d'une réelle politique de sécurité routière pour sauver des vies sur les routes.

Vous remerciant de votre engagement, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus cordiaux.

**Julien DIVE**

*Député de l'Aisne*